

Aux bénéficiaires, familles,
Aux collaborateur-trice-s
Aux partenaires,

N/Réf. : mm

Plan-les-Ouates, le 8 avril 2022

Concerne : Position de Clair Bois sur l'article du Temps – 7 avril 2022

Chères bénéficiaires, chers bénéficiaires,
Chères familles,
Chères collaboratrices, chers collaborateurs,
Chers partenaires,

Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de l'article du Temps faisant état de « dysfonctionnements sévères » au sein de Clair Bois. Il nous semble important, par ces quelques lignes, d'amener des précisions quant au contenu de cette article et sur la réalité vécue par notre fondation sur ce sujet.

Tout d'abord, le texte généralise un propos et des faits qui pour l'essentiel concernent quelques familles, qui ont notamment vécu les débuts incontestablement difficiles de la création de Clair Bois-Gradelle. Il nous semble important dans ce contexte de rappeler que Clair Bois, c'est un peu moins de 350 bénéficiaires, enfants, adolescents et adultes, qui vont à l'école, font des activités, vivent et travaillent au sein de notre fondation. Clair Bois, c'est aussi environ 1800 actes de soin ou médicaux délégués par bénéficiaire adulte et par an. Si des difficultés se présentent, par moments et par endroits, si des marges d'amélioration existent certainement toujours, notre organisation ne peut pas être réduite à certaines situations et certains propos contenus dans cet article.

Ensuite, l'article fait référence à des faits et des difficultés qui se concentrent pour beaucoup au démarrage de la Gradelle, en 2016. Les incidents évoqués ont tous été traités de façon systématique, une abondante documentation a été fournie à notre office de tutelle, l'OAIS, pour expliquer les actions prises dans chacun des cas. Depuis cette période, un grand nombre de changements, d'améliorations, de solutions ont été amenés aux bénéficiaires et aux familles. Notamment, une nouvelle direction du Pôle Adultes a commencé en 2019 un travail rigoureux d'objectivation et de professionnalisation qui commence à porter ses fruits aujourd'hui. On nous objecte que c'est trop lent. C'est vrai, mais il faut modestement admettre que notre processus d'amélioration n'avait pas intégré la prévision d'une pandémie mondiale qui a complètement bouleversé notre organisation depuis deux ans.

Cette pandémie, qui arrive après à peine douze mois d'organisation par pôles, a généré chez Clair Bois des fermetures de sites, des interdictions de visites, des fermetures d'activités, un absentéisme galopant pour maladie, quarantaine, maladie de proche, isolement, et des difficultés induites à remplacer du personnel de façon adéquate dans un contexte de pénurie généralisée de main d'œuvre qualifiée. Elle a induit la fermeture d'infrastructures essentielles pour le bien-être des bénéficiaires (bassins thérapeutiques, p. ex.). Elle a généré angoisse, peur, fatigue, stress, erreurs, chez nos équipes, chez les bénéficiaires, mais aussi chez nos partenaires et chez les familles.



Toutefois, pendant ces deux années, malgré une population accueillie dont on peut considérer qu'elle est à risque du point de vue du Covid-19, Clair Bois peut être fier d'un résultat sanitaire excellent (zéro décès à ce jour, peu de situations critiques bien résolues). Ce résultat ne correspond à l'évidence pas à celui d'une organisation où des « dysfonctionnements sévères » seraient la norme.

Aujourd'hui, si le Covid nous en laisse enfin l'opportunité, nous allons reprendre le cours normal de la vie de notre organisation, et nous nous réjouissons des opportunités que la mise en lumière médiatique certes négative de notre organisation nous permet d'envisager.

Nous nous réjouissons que l'OAIS mandate une enquête de satisfaction indépendante auprès des parents et des familles de notre Pôle Adultes. Cette enquête nous donnera l'occasion de comprendre le niveau de satisfaction des uns et des autres, ainsi que les axes sur lesquels nous devons encore travailler pour nous améliorer. Ainsi, nous communiquerons de façon large et transparente sur les résultats, notamment au grand public, et organiserons dès les résultats connus (été 2022), des groupes participatifs thématiques avec les familles, les collaborateurs qui le souhaitent. Les députés, ou parties prenantes externes qui le souhaitent seront également les bienvenues. Ce travail et les solutions construites ensemble seront également largement communiquées, sans doute à l'automne 2022. Ce calendrier nous permettra d'intégrer certains éléments dans la construction de notre budget 2023 et un plan d'action sur des objectifs jusqu'à fin 2023. L'avancée des travaux sera également communiquée de façon large.

Nous nous réjouissons également d'être entendus par la Commission de Contrôle de Gestion du Grand Conseil juste après les vacances de Pâques. Cette rencontre nous donnera l'opportunité de rappeler à nos députés que les décisions budgétaires prises pour le contrat de prestations 2014-2017 (réductions linéaires successives, compensation partielle des mécanismes salariaux, déductions pour Noria, désengagement sur les investissements), celui durant lequel Clair Bois-Gradelle a ouvert, ont produit des conséquences sur lesquelles nous les avons alertés dès 2014, et qui sont généralisables à tout le secteur du handicap genevois.

Nous nous réjouissons également d'inviter tous les députés du Grand Conseil à venir nous rencontrer lors d'une journée Portes Ouvertes à Clair Bois-Gradelle, pour laquelle une invitation leur parviendra dans les prochains jours.

Nous nous réjouissons enfin de poursuivre un travail ambitieux d'amélioration continue de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans une perspective de respect de la Convention Internationale des Droits des Personnes en situation de Handicap (CDPH), comme partenaire loyal et transparent de l'Etat de Genève. Nous espérons qu'il se dotera des ressources et des moyens lui permettant de poursuivre le très bon travail de développement entamé par l'OAIS pour faire face à une augmentation probablement forte de la demande de places. Des ressources nécessaires pas seulement sur notre contrôle, même si celui-ci est bienvenu et salutaire. Mais surtout en matière de planification des besoins, de formation initiale et continue des professionnels, de coordination entre départements, de soutien aux investissements et aux projets-pilotes, tout ceci dans l'intérêt des personnes accompagnées et de leurs familles.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le Comité de direction :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Coucourde', written over a horizontal line.

Pierre Coucourde
Directeur général